

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	26 (1983)
<b>Artikel:</b>	Aux origines de Lausanne : les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité
<b>Autor:</b>	Egloff, Michel / Farjon, Kolja
<b>Kapitel:</b>	6: Néolithique moyen (couche X)
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835628">https://doi.org/10.5169/seals-835628</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 6. Néolithique moyen (couche X)

## 6.1 Structures

Apparues le 7 décembre 1971, les couches archéologiques les plus anciennes de la Cité n'ont été entrevues que sur d'étroites surfaces. Le caisson 1 est le seul où fut réalisé un véritable décapage en profondeur, sur 3,5 m<sup>2</sup> à peine. En d'autres points du chantier (caissons 2, 3 et 7), les couches inférieures furent atteintes au cours de creusages occasionnels et les rares trouvailles ne purent toutes bénéficier d'observations stratigraphiques précises. La pauvreté des vestiges recueillis suffit cependant à attester l'existence d'habitations du Néolithique moyen et du Bronze ancien.

On regrette d'autant plus de n'avoir pu observer attentivement le foyer néolithique découvert 3 m à l'ouest du caisson 4, lors de la poursuite de la tranchée du collecteur au bas de la rue Cité-Devant (pl. 13/1) : il s'agissait d'une cuvette creusée à une profondeur de 15 à 18 cm dans la couche XI ; des pierres rubéfiées et quelques tessons indéterminables en tapissaient le fond.

Revenons au caisson 1. Ainsi qu'on l'a indiqué sur la figure 4 de la planche 20, l'exploration des couches préhistoriques y fut possible dès l'altitude de 525 m environ, après l'enlèvement des tombes médiévales. Une tranchée de sondage nord-sud fut creusée à travers le centre du caisson, entamant la couche VI jusqu'à 524 m 50 ; celle-ci fut ensuite fouillée de part et d'autre de la tranchée, des relevés successifs y furent effectués (pl. 19/4 et 20/1). La couche VII a été décapée sur toute la surface du caisson (pl. 20/2-3). Pour des raisons de sécurité, la surface fut restreinte lorsqu'on aborda les couches VIII (stérile), IX et X (pl. 9/1, 3 et 8 ; pl. 7/1). En dernière étape, un sondage profond fut réalisé dans la partie est du caisson, jusqu'à la couche XV (pl. 19/3).

Dans la couche X ont été reconnues 2 phases d'occupation. L'inférieure (Xb ; pl. 7/1) contenait fort peu de pierres, un amas de charbon de bois et 4 tessons infimes, dont un rebord de jarre (pl. 7/2). Un trou de poteau se voyait en bordure nord du caisson : d'un diamètre de 25 cm, il était rempli de terre assez grasse contenant des charbons de bois et un tesson.

Le pendage prononcé du sol en direction du sud-ouest (50 cm de dénivellation sur une longueur de 2 m 50) se remarque également sur le sol Xa (pl. 8/6), caractérisé par sa teinte brun-noir, son toucher onctueux et la fréquence des pierres, dont certaines sont rubéfiées. Bien que rapportées, elles n'évoquent qu'imparfaitement un dallage. Il n'est pas possible de se prononcer sur la nature accidentelle ou intentionnelle du groupement circulaire visible à l'angle nord-ouest du caisson. Des 15 tessons friables et minuscules qui furent découverts, 4 figurent sur la planche 8 (fig. 7-10).

## 6.2 Trouvailles

### 6.2.1 Flore

Très fragiles et difficiles à déterminer, les charbons de bois appartiennent aux espèces suivantes : chêne (*Quercus*, 100 ex.), frêne (*Fraxinus*, 8 ex.), blé (*Triticum* sp., 4 ex.). Nous devons ces déterminations, de même que celles des végétaux provenant des autres niveaux, à Fritz Hans Schweingruber (Institut fédéral de recherches forestières, Birmensdorf).

### 6.2.2 Faune

Les vestiges osseux sont extrêmement peu abondants. Jean Desse, chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CRA, Sophia Antipolis, Valbonne, France), y a identifié le bœuf et le porc domestiques.

### 6.2.3 Céramique

Non érodée, elle est rose en surface, de même teinte ou grise à l'intérieur des parois. Son dégraissant consiste en quartz finement broyé. La petitesse des fragments (épais de 0,3 à 0,5 cm) ne permet pas de reconnaître les profils, sauf dans 5 cas. Les surfaces ont été soigneusement lissées.

Pl. 7/2 : fragment de rebord évasé d'une jarre à lèvre aplatie (n° 7474).

Pl. 8/7 : fragment d'anse ? (tesson érodé ; Xb ; n° 7468).

Pl. 8/8 : mamelon (Xa ; n° 6821).

Pl. 8/9-10 : 2 fragments d'anses épaisses à section ovalaire (Xa ; n° 7411 et 7412).

Aux trouvailles du caisson 1 s'ajoutent quelques fragments recueillis en d'autres points du chantier.

Pl. 7/3 : rebord de jarre avec un mamelon (provenance : caisson 3, altitude 522 m 69, n° 010).

Pl. 7/5 : mamelon allongé perforé appartenant vraisemblablement à une écuelle (provenance : caisson 7, altitude 522 m 75 ; n° 181).

Pl. 7/6 : rebord de jarre vertical (provenance : caisson 4 ; n° 876).

CATALOGUE 1975, p. 60 (rangée supérieure, centre) : 1 mamelon (n° 11047).

Un mamelon (non figuré) provient du caisson 2 (n° 10609).

### 6.2.4 Divers

Découverts hors stratigraphie, dans les déblais dus au travail des terrassiers, deux objets se rattachent très probablement au Néolithique.

Pl. 17/5 : extrémité de lamelle en silex beige, encochée ; longueur conservée : 2,5 cm ; largeur maximale : 1,3 cm. Il serait teméraire d'attribuer cet artefact

erratique au Mésolithique, en l'absence de tout autre vestige de cette période.

Pl. 36/1 : pendeloque en roche quartzeuse, à perforation biconique ; longueur : 5,8 cm ; largeur : 2,5 cm.

### 6.3 Interprétation

En dépit de l'absence de carènes et de fonds, il est possible de rattacher le Néolithique moyen de la Cité au faciès classique de la culture de Cortaillod – autrement dit, à la phase ancienne correspondant au niveau V de la stratigraphie de référence d'Auvernier-Port NE.

Les formes identifiées sont la jarre (3 ex.) et probablement l'écuelle (1 ex.). Les moyens de préhension consistent en 4 mamelons simples, 1 mamelon perforé, 2 anses fragmentaires. Ces vestiges ayant été recueillis dans les caissons 1, 2, 4 et 7, la surface approximative de l'habitat attesté correspond à 120 m<sup>2</sup> au moins. Un seul trou de poteau, un foyer (charbons), des pierres rubéfiées ne suffisent pas à reconstituer la forme des habitations. Lorsqu'une nouvelle occasion se présentera, il sera utile d'étendre la surface décapée. Mais d'ores et déjà, la Cité s'ajoute aux sites néolithique de la vallée du Rhône (Rarogne - Heidnisch Bühl VS<sup>19</sup>, Saint-Léonard VS<sup>20</sup>, Sion VS<sup>21</sup>, Ollon-Le Lessus VD<sup>22</sup>)

et prend une importance particulière du fait de sa proximité des nécropoles à tombes en cistes de Lutry-Châtelard<sup>23</sup>, Pully-Chamblandes<sup>24</sup>, Pully-Pierra-Portay<sup>25</sup>, Lausanne-Vidy<sup>26</sup>. Entre le Néolithique valaisan, parent de la culture nord-italienne de La Lagozza, et le Néolithique du Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne VD<sup>27</sup>), de Baulmes - Abri de la Cure VD<sup>28</sup> et des lacs du Jura, la colline de la Cité occupe une position géographique intermédiaire. Lorsque les trouvailles y seront plus nombreuses, elles permettront une meilleure appréciation des influences italiennes et françaises sur les débuts de l'agriculture vaudoise.

18. SCHIFFERDECKER 1979.
19. SAUTER 1963; sur le Néolithique valaisan: SAUTER 1968/69; sur le Néolithique moyen de Suisse occidentale dans son contexte européen: GALLAY 1977.
20. SAUTER 1957, 1958, 1960, 1963.
21. SAUTER et al. 1971.
22. KAENEL 1978-1, p. 67.
23. VIOLLIER 1927, p. 218; tombes en cistes de type Chamblandes: GALLAY 1977, p. 166-173.
24. *Ibid.*, p. 295-296; GALLAY 1977, pl. 62/1 et 63/2.
25. *Ibid.*, p. 296.
26. GALLAY 1977, pl. 62/3 et 63/5-6.
27. SAUTER et al. 1966; SITTERDING 1972; GALLAY 1977.
28. GALLAY 1963; EGLOFF 1966/67.